

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale,
le 7 JANVIER 2016 à 20H00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Sont absents à cette séance :

Siège no 4 Madame Monique Boucher

Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau

Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Monsieur Serge Vallée, directeur général — secrétaire-trésorier

L'avis de convocation ne respecte pas l'article 156 du Code municipal qui stipule que l'avis de convocation des séances extraordinaires du conseil, doit être donné aux membres du conseil au moins deux jours avant le jour fixé pour la rencontre.

La réunion ne peut donc avoir lieu

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.